



Commune de Cottens
Assemblée communale extraordinaire
du 22 septembre 2026
à 20.00 heures, à la salle paroissiale

Tractanda

- 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 30 juin 2026** (ce procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 ReLCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration / Assemblées communales / Procès-verbaux)
- 2. Demande de crédit - Travaux de mise en conformité des sorties de secours de la salle polyvalente**

CHF 80'000.--

 - 2.1. Présentation
 - 2.2. Rapport de la commission financière
 - 2.3. Vote
- 3. Crédit supplémentaire – Places de parc ancien Denner** **CHF 24'498.--**
 - 3.1 Présentation
 - 3.2 Rapport de la commission financière
 - 3.3 Vote
- 4. Divers**

Les différents documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés au secrétariat communal pendant les heures d'ouvertures ainsi que sur le site Internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration / Assemblées communales.

Le Conseil communal